



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Tempête Alex dans les Alpes-Maritimes

Question au Gouvernement n° 3412

Texte de la question

### TEMPÊTE ALEX DANS LES ALPES-MARITIMES

**M. le président.** La parole est à Mme Marine Brenier.

**Mme Marine Brenier.** Chers collègues, ce n'est pas la députée de la nation qui s'exprime devant vous, mais l'une des représentantes de l'ancien comté de Nice, désormais métropole Nice Côte d'Azur. Les Niçois forment un peuple de montagnards : ils ont les pieds dans la Méditerranée et la tête dans les cimes du Mercantour. Nous sommes tous de la Vésubie, de la Roya ou de la Tinée. Ces vallées constituent notre identité.

Je souhaite avant tout vous remercier, monsieur le Premier ministre, ainsi que les membres de votre gouvernement – mais aussi le Président de la République –, non seulement d'être venus dans notre territoire mais aussi pour toutes les annonces qui ont suivi. Vous avez pu mesurer l'incroyable élan de solidarité des Maralpins. Pendant plus d'une semaine, j'ai moi-même conduit le convoi d'approvisionnement destiné aux habitants de la Vésubie aux côtés des agents de la métropole et des bénévoles, qui ont fait un travail formidable. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, UDI-I et LT.)*

Merci également aux gendarmes, aux pompiers, aux agents de FORCE 06 – Force opérationnelle risques catastrophes environnement – et aux bénévoles, qui font preuve d'un dévouement sans pareil. Avec Christian Estrosi, président de la métropole Nice Côte d'Azur, et avec notre collègue Éric Ciotti, nous sommes entièrement mobilisés pour la reconstruction de nos vallées aux côtés des maires des communes sinistrées.

Après l'attentat de Nice et en pleine crise sanitaire, nous n'imaginions pas être frappés encore si durement. Nous aurons besoin d'un État fort pour nous accompagner dans cette reconstruction. Le chemin sera très long. Les 110 millions d'euros annoncés sont un soulagement, mais ils ne peuvent être qu'une première étape vers un engagement plus important. L'eau, l'assainissement, les routes, les ponts, les réseaux, les services publics et les maisons : tout est à reconstruire.

Nous aurons donc besoin de mesures fortes pour accompagner les particuliers et les professionnels en les exonérant de charges et d'impôts. Nous aurons besoin que vous acceptiez de déroger à la loi relative au développement et à la protection de la montagne pour permettre la création de bulles d'urbanisation au bénéfice de ceux qui n'ont plus rien. Nous aurons besoin, enfin, que vous soyez à nos côtés lors des discussions avec les assurances pour soutenir les sinistrés.

Monsieur le Premier ministre, la France est si belle de ses territoires ruraux : aidez-nous à les sauver ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Permettez-moi de vous répondre en votre qualité de députée de la nation. Accompagnés de vous-même, madame la députée, mais aussi du député Éric Ciotti, du maire de Nice Christian Estrosi, du président du conseil départemental Charles-Ange Ginésy et de tous les parlementaires des Alpes-Maritimes venus apporter leur soutien, parmi lesquels Loïc Dombrevail et Alexandra Valetta Ardisson, le Premier ministre et le Président de la République se sont rendus dans les zones sinistrées et ont rencontré longuement les habitants afin de témoigner de la solidarité nationale.

Face à cette situation, le ministère de l'intérieur se charge plus particulièrement de l'urgence, quand le ministère de la transition écologique, sous la houlette de Barbara Pompili, se concentre sur la reconstruction. Un processus qui sera très certainement accompagné par Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics.

Alors que les élus accompagneront sans doute jeudi matin Mme la ministre déléguée à la citoyenneté à l'enterrement de ce pompier pour qui je veux avoir un mot particulier – en attendant peut-être de découvrir une deuxième victime parmi les sapeurs-pompiers –, je voudrais, comme vous l'avez fait, saluer les gendarmes, les agents de l'État et des collectivités locales, et notamment ceux du conseil départemental et de la métropole.

Permettez-moi de dresser devant vous le bilan humain et matériel – incomplet, malheureusement, car beaucoup reste encore à évaluer – de cette terrible tempête. Le Président de la République l'a dit, la solidarité nationale aura à s'exprimer.

Sept personnes sont décédées – nous n'oublions pas celle qui est décédée en Bretagne, où la tempête est également passée – et douze sont disparues ; 800 sauvetages et mises en sécurité ont été réalisés, et 952 membres de la sécurité civile ont été mobilisés au plus fort de la crise – 597 le sont encore –, ainsi que treize hélicoptères – huit continuent à tourner dans le département des Alpes-Maritimes – et dix-huit équipes cynophiles. Cinquante-cinq communes ont été reconnues comme victimes de catastrophe naturelle à la demande du Premier ministre, trois jours après les événements, et 1 562 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic par la cellule bâtiminaire : ceux qui ont été totalement détruits, au nombre de 59, ont été classés « noir », alors qu'un arrêté de péril a été pris pour 159 autres, classés « rouge ».

Oui, vous avez raison, il faudra plus de 100 millions d'euros au département pour se relever. *(Quelques applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marine Brenier](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3412

**Rubrique :** Catastrophes naturelles

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 octobre 2020](#)